

CONFESSION DE FOI

SIGNIFICATION ET BUT

La confession de foi est liée à la réception commune de la Parole: il convient de passer d'abord sa foi au crible des Ecritures avant de l'affirmer.

La tradition de l'Eglise a retenu principalement deux textes de confession de foi : le Symbole des Apôtres et le Symbole de Nicée-Constantinople. Le Symbole des Apôtres, du fait de son origine baptismale, est rédigé à la première personne du singulier ; inséré dans la liturgie dominicale dès le VIème siècle, il a notamment été retenu dans les liturgies réformées. Il existe un très grand nombre d'autres confessions de foi anciennes ou contemporaines manifestant la richesse et la vitalité de la foi de l'Eglise.

CONSEILS ET BONNES PRATIQUES

L'assemblée peut participer activement au dialogue liturgique en disant à haute voix la confession de foi qui lui aura été distribuée.

TEXTES BIBLIQUES

Deutéronome 4 : 39 ; 26 : 1 à 10 Job 19 : 25 Daniel 6 : 27b-

Matthieu 10 : 32, 16 : 16 Luc 9 : 18-22 Jean 4 : 42, 6 : 68- , 9 : 35- , 20 : 28

Romains 8 : 35- , 10 : 9, 11 : 36 1 Corinthiens 8 : 6, 15 : 3-5 ; 15 : 1 à 5 Ephésiens 4 : 4-6

1 Timothée 2 : 5- , 3 : 15- 2 Timothée 2 : 11- Hébreux 1 : 3, 13 : 8